



Le mot du président

Chers amis,

La première année d'existence de notre association, vient juste de s'achever.



complet des adhérents !

Vous le savez, elle est née du désir ou devrais-je dire, de la nécessité de rassembler les forces dispersées d'un certain nombre de pratiquants enthousiastes. Nous avons travaillé à l'ouverture de quelques hydrosurfaces, entamé des discussions avec les services officiels pour faire évoluer certains règlements dans un sens plus favorable à nos machines, mais il nous reste beaucoup à faire !

En particulier, dans notre beau pays un peu frileux, aux règlements foisonnants et complexes, il nous faut construire une relation de confiance avec les différents services de l'état, parties prenantes dans les décisions d'ouverture d'hydrosurfaces.

Pour garantir cette confiance, nous avons démontré notre sérieux dans la pratique de notre activité. Mais pour être mieux entendus, il nous faut cette crédibilité que donne le rassemblement au

Si l'on veut que l'AFH compte, qu'elle soit écoutée et consultée, il faut qu'elle représente TOUS les pratiquants de l'hydraviation, en avions certifiés comme en ULM.

Alors chers amis, ADHEREZ, [renouvelez ici votre cotisation de soutien pour 2019](#), et soyez les bienvenus à notre première AG le 29 mars, en marge du salon nautique de La Rochelle !

Je vous souhaite à tous une excellente année 2019, pleine de bons vols suivis de beaux « splashes » en toute sécurité.

Yves Kerhervé

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'AFH à La Rochelle

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de notre association, le 29 Mars 2019 : Rendez-vous à 15h dans les salons de l'Hôtel Mercure centre-ville de La Rochelle pour l'AG.

- À 16h30 : Conférence sur le thème : "Comment se poser sur l'eau en hydro-ULM ou en Hydravion en France et dans les États membres de l'Union Européenne ?".
- Sont invités : un représentant de la DSAC Échelon Central, des pilotes Suisses, Belges, Espagnols, Polonais et Italiens qui viendront nous parler de la réglementation en vigueur chez eux.
- 19h00 : apéritif offert par l'AFH
- 20h00 : dîner au restaurant du Mercure (à la charge de chaque participant).



Ne manquez pas une excellente occasion de venir rencontrer d'autres pilotes, partager vos expériences dans une ambiance conviviale.

Les amateurs de voile pourront profiter de cette visite pour visiter le salon de La Rochelle

[Programme, ordre du jour, détails et inscription au repas ici](#)

La fondation Aéronautique de Majorque monte à Bruxelles....

Organisateurs depuis 2012 des splash-in dans la baie de Pollença, nos amis espagnols [s'en remettent à la commission européenne](#) pour développer un projet large et ambitieux d'hydraviation, dans un contexte de réticences locales. Au-delà d'une activité Canadair ponctuelle, la principale activité de la somptueuse hydrobase de Pollensa semblant plus être le salut aux couleurs que la protection contre d'hypothétiques envahisseurs du Nord.



... Et organise son 4^{ème} splash-in à Pollensa

Après une interruption en 2017 et 2018, Ce rendez-vous prisé de nos amis suisses et italiens se renouvelle, du mercredi 1^{er} mai au dimanche 5 mai 2019. Une baie magnifique, une organisation parfaite, diverses réceptions prévues avec les autorités, et de belles excursions en option !

[Détail du programme, inscription et contact ici](#)

Le Seastar ressort du placard



Fin 2018, Dornier Seawings a reçu un apport financier de \$170 millions de ses actionnaires chinois pour continuer le développement de son « flying boat » Seastar CD2.

Le prototype initial manquait d'autonomie à pleine charge.

Ces fonds permettent la remise en vol mi-2019 d'un des deux prototypes existants depuis 1984, avec les améliorations (glass cockpit, moteur aquatique dans la poupe). La production sera transférée depuis Oberpfaffenhofen (Munich) vers le nouveau siège de Wuxi (Shanghai)

La société ainsi renflouée - la famille Dornier conservant une minorité des parts - prévoit une production en série en 2021.

Le Beriev 200 revient sur le marché de la lutte contre les incendies de forêts

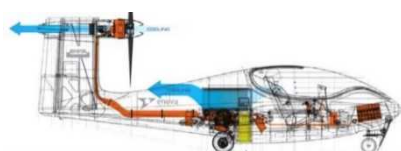
Dans les prochaines années, deux hydravions se disputeront le marché – tristement porteur - de la lutte contre les incendies de forêt :

- Canadair ayant cédé sa fabrication à la société Viking, cette dernière prépare une version modernisée de nos célèbres pompiers du ciel. Mais le CL515 ne sera pas disponible avant plusieurs années.
 - L'amphibie russe multitâche, qui n'avait pas séduit notre Sécurité Civile en 2002, sera prochainement certifié EASA avec des moteurs franco-russes (Safran – NPO Saturn).
- Manœuvres serrées dans notre région PACA, ou collaboration internationale impliquant des longs convois ?
 - Écopages sur des plans d'eau intérieurs ou sur une houle maritime ?
 - 6 tonnes d'eau en turbo-prop ou 12 tonnes en jet ?

La société Seaplane Global Air Services, dirigée par [Patrick Massardy](#), rompt des années de procrastination et commande 4 Beriev fermes et 6 options. Un vrai pari sur l'avenir...



Equator P2 Excursion : Un ambitieux hybride qui fait appel au crowdfunding



Après un premier prototype à moteur thermique, résolument conçu pour les lacs scandinaves, Equator aircraft étend son concept au moteur hybride, et a réussi ses premiers vols. La compagnie fait appel au



financement collectif. [Voir la vidéo de présentation](#)



Convocation Assemblée Générale Ordinaire Association Française d'Hydraviation

Cher membre,

Conformément à l'article 14 de nos statuts, nous vous convoquons à notre première **Assemblée Générale Ordinaire**. Celle-ci aura lieu :

29 mars 2019 - 15h00

Hôtel Mercure - Quai Louis Prunier - 17000 LA ROCHELLE

A cet effet vous trouverez en pièces jointes :

- L'ordre du jour
- Le texte des résolutions proposées
- Un modèle de procuration. Nous rappelons que chaque membre présent peut disposer de deux procurations et que pour délibérer valablement, un quart des membres doit être présent ou représenté
- Les statuts sont téléchargeables sur le lien suivant :

<http://www.association-francaise-hydraviation.fr/content/statuts-association-documents-r%C3%A9c%C3%A9piss%C3%A9s>

Nous vous rappelons que **seuls les membres à jour de leur cotisation annuelle 2019 peuvent assister ou participer aux votes** des résolutions proposées.

La **cotisation**, d'un montant de **25 €**, est à régler par chèque ou espèces avant le début de notre Assemblée Générale ou directement et préalablement sur :

<https://www.apayer.fr/AssocFrancaisedHydraviation>

A l'issue, à partir de **16h30**, nous organisons sur le même site, une **conférence** sous forme de **table-ronde** animée par **Frédéric BENIADA**, journaliste et écrivain, spécialiste en aéronautique et défense. Le thème de la conférence sera :

La réglementation en vigueur pour se poser sur l'eau en hydro-ULM ou en hydravion en France et dans d'autres Etats de l'Union Européenne

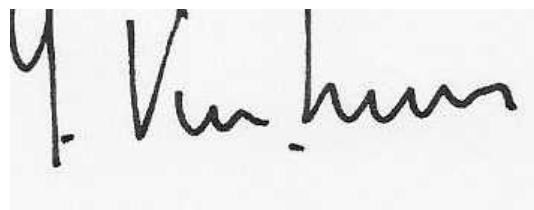
Les intervenants seront des représentants de la DSAC et d'autres Institutions et des responsables d'associations homologues d'autres pays européens.

A **18h30**, un **apéritif** vous sera offert par l'Association Française d'Hydraviation dans les salons de l'Hôtel Mercure pour poursuivre nos conversations et échanges d'expériences.

Pour ceux qui le désirent, nous pourrons **dîner** sur place à partir de **20h00** avec un menu fixe comprenant entrée, plat, dessert, vin, café au prix de 29 € pour les membres et intervenants en table-ronde et 35 € pour les non membres et accompagnants.

La **réservation du repas est obligatoire** avant le **10 mars 2019** en réglant votre repas sur le site : <https://www.apayer.fr/fr/index.html?idCible=AssocFrancaisedHydraviation>

Pensez à réserver au plus vite votre hébergement car les congrès sont nombreux à La Rochelle à cette date et les hôtels risquent d'être complets.

A handwritten signature in black ink on a light background. The signature is cursive and appears to read 'Y. Kerherve'.

Le Président, Yves KERHERVE

Ordre du jour
Assemblée Générale Ordinaire - Association Française d'Hydraviation

- 1 : Rapport moral du Président et son approbation
- 2 : Rapport financier 2018 et budget 2019 du Trésorier et leur approbation
- 3 : Accueil de l'Association Léman Hydravion après sa dissolution (présentation par son Président, Gilbert Scheubel)
- 4 : Tirage au sort de 3 des 6 membres du Conseil d'Administration qui seront démissionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire clôturant les comptes de 2019.
- 5 : Appel à candidature et élections de nouveaux membres au Conseil d'Administration dans la limite de 10 membres. Les candidatures sont à envoyer avant le 15 mars 2019 à asso.fr.hydraviation@gmail.com
- 6 : Participation au Grand Pavois (La Rochelle) et/ou au Nautic (Paris)
- 7 : Le CA a fixé à 25€ le montant des cotisations annuelles 2019 et 2020

Texte des résolutions
Assemblée Générale Ordinaire - Association Française d'Hydraviation

Première Résolution :

L'assemblée générale, après lecture et discussion du rapport du Président, approuve ce rapport et donne quitus au Président pour sa gestion.

Deuxième Résolution :

L'assemblée générale, après présentation des comptes 2018 et du projet de budget 2019 par le Trésorier, approuve ces comptes et ce budget et donne quitus au Trésorier.

Troisième Résolution :

Après avoir écouté et discuté l'exposé de Monsieur Gilbert Scheubel sur la dissolution de l'Association Léman Hydravion, l'Assemblée Générale donne son accord pour un accueil par l'Association Française d'Hydraviation. Elle donne pleins pouvoirs au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités pratiques, réglementaires et juridiques, à charge d'en rendre compte à la prochaine Assemblée Générale.

Bon pour pouvoir
à compléter, scanner et renvoyer à asso.fr.hydraviation@gmail.com

Je, soussigné, membre de l'Association Française d'Hydraviation, à jour de ma cotisation annuelle 2019, donne pouvoir pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du 29 mars 2019 à :

- à Nom : Prénom :
- à un autre membre présent

(cocher la case correspondante et remplir les noms et prénoms, si besoin)

Fait à le 2019

Signature :